

Lundi 1<sup>er</sup> juin 2010

---

## Communiqué de presse campus-durables.org

---

**Un nouveau site internet pour recenser les bonnes pratiques de Développement durable des universités : [www.campus-durables.org](http://www.campus-durables.org)**

**Les universités s'engagent progressivement pour le Développement durable**, comme l'avait révélé une enquête de la CPU (Conférence des Présidents d'Universités) en janvier 2009 qui avait donné lieu à un [guide des bonnes pratiques en matières de Développement Durable dans les universités françaises](#).

C'est pourquoi **Fondaterra**, Fondation Européenne pour des Territoires Durables, en partenariat avec la **CPU** lancent, dans le prolongement des actions déjà menées via leur accord cadre, un site internet entièrement dédié à la diffusion de ces pratiques exemplaires afin d'accompagner et de faciliter la mise en œuvre d'actions innovantes et d'accélérer le changement pour une gestion plus durable des universités.

**Le site propose ainsi un panel de ressources en mettant en avant les retours d'expériences de projets** contribuant à un développement durable. Il propose ainsi pour chaque thème – stratégie, gestion environnementale, actions sociales, ancrage territorial, formation et sensibilisation – des fiches pratiques, des outils, des retours d'expériences et les indicateurs d'évaluation correspondant. L'ensemble de ces contenus a été élaboré avec l'aimable participation des établissements d'enseignement supérieur.

Ce **site** se veut **participatif et collaboratif** car toutes les parties prenantes des établissements peuvent participer à cette co-construction et devenir acteurs du changement en ajoutant des documents qui relatent de leurs projets, en s'inscrivant simplement en tant que **membre du réseau**. **Les universités pourront aussi échanger facilement leurs expériences sur un forum** et développer de nouveaux partenariats.

**Le site [www.campus-durables.org](http://www.campus-durables.org) se positionne comme un moteur pour les universités** dans la mise en place d'une démarche d'amélioration continue, préconisée dans le cadre du plan vert (loi grenelle I article 55). Les actions entreprises peuvent être évaluées grâce à un **référentiel Développement Durable** sur lequel ont conjointement travaillé la CPU, la CGE (Conférence des Grandes Ecoles) et leurs partenaires, et de **son outil d'auto-évaluation Evaddes** disponible en ligne. Ces dispositifs visent un processus de labellisation Plan vert qui viendra certifier les établissements engagés dans une gestion durable de leur structure.

Le site internet est disponible sur [www.campus-durables.org](http://www.campus-durables.org).

**Contact Fondaterra** : [campus-durables@fondaterra.com](mailto:campus-durables@fondaterra.com)

**Contact CPU** : Céline Leroy, [celine.leroy@cpu.fr](mailto:celine.leroy@cpu.fr)